



SAS PABST

(Siret : 80485753000021)

M. PABST

126 route De Lorry
57050 METZ



Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 22 mai 2026 au 22 mai 2027

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 16/12/2025 : 157229719 Y - MCE - 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)
- décennale au 08/11/2025 : 157229719 Y 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)



Numéro QualiPAC : QPAC/

Forme juridique : SASU

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 11 juin 2026

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

62 rue de la Chaussée d'Antin • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360



QualiPAC est un signe de qualité géré par Quali'EnR.

L'association Quali'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007195 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 22 mai 2028 pour QualiPAC module chauffage et ECS